Hebe

Véronique, koromiko (nom néo-zélandais)

Nom scientifique Hebe salicifolia **Synonymes** Veronica salicifolia

Famille Plantaginaceae (syn. Scrophulariaceae)









DESCRIPTION

Photos: © Joël Dupont - © Roger Lavergne - © Davis Landscape Architecture (http://davisla.wordpress.com)

Allure générale Arbrisseau sempervirent dressé étalé, pouvant atteindre 2-3 m de hauteur.

Feuilles Opposées, longues et étroites (4 x 0,8 cm).

Fleurs Racèmes axillaires denses, de forme cylindrique, atteignant 10 cm de longueur,

portant des fleurs de couleur bleu lilas.

Fruits Capsules ovales et poilues.

Graines

Caractéristiques Arbrisseau dressé à étalé à feuilles persistantes, étroites, vert moyen de 15 cm de

long, à petites fleurs blanches ou bleu lilas pâle, réunies en grappes axillaires fines

nendantes

ÉCOLOGIE_

Mode de reproduction

Sexué et végétatif (drageons, rejets).

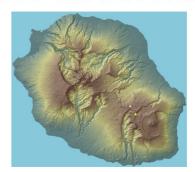
Mode de dissémination

Graines dispersées par le vent (anémochorie) et les eaux de ruissellement (hydrochorie). L'homme participe à sa propagation à l'échelle de l'île en le cultivant.

Conditions de développement

Préfère les sols humides bien drainés et tolère des sols pauvres ou alcalins ; ne pousse pas à l'ombre (héliophile). Tolère les expositions maritimes. Résiste au vent et au gel.

DISTRIBUTION GÉOGRAPHIQUE



Source: Mascarine Catediana

Aire d'origine Nouvelle-Zélande et Chili



Réalisation: CBNM





ÉTAT D'INVASION À LA RÉUNION .

Réunion

Espèce introduite comme plante ornementale et localement naturalisée à partir de plantations dans des habitats forestiers humides de montagne ou dans la végétation altimontaine. Des populations spontanées sont présentes au Volcan au niveau de l'Oratoire Ste-Thérèse, dans le secteur du Piton Textor, sur la Route Forestière des Makes et à la Roche Ecrite.

Monde

Elle a été introduite au Royaume-Unis en 1843, et s'est naturalisé sur les espaces côtiers. Espèce considérée comme envahissante au Japon et en Australie (dans la région du Derwent).

IMPACTS ___

Peut localement former de massifs denses au niveau de la strate herbacée et empêcher la régénération des espèces indigènes. Cette espèce pourrait envahir certains habitats de l'étage altimontain.

USAGES _____









Cultivée dans les jardins comme plante ornementale. Plante mellifère.

RÉGLEMENTATION / programme de lutte

Cette espèce fait partie de la liste des plantes exotiques potentiellement envahissantes à La Réunion, définie par le CBNM.

L'espèce a fait l'objet d'actions de détection précoce et d'intervention rapide avec 3 signalements de 2004 à 2006 ("fiche alerte" ONF du 10/12/2004, 24/01/2006 et 03/04/2006) dans le secteur du Piton Textor, sur la Route Forestière des Makes et sur le sentier de la Roche Ecrite. Leur élimination a été réalisée en 2007 et 2008. Cependant les contrôles réalisés en 2010 indiquent que les individus traités ont régénéré (semis) et rejeté (drageons et rejets de souche) et que des individus sauvages sont encore présents (Piton Basalte, sentier de l'Oratoire, Roche Ecrite).